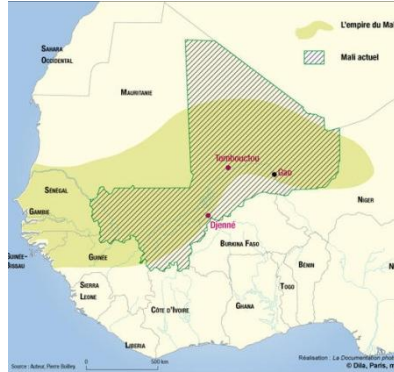


## Au fil de l'histoire

Jusqu'au 12<sup>ème</sup> siècle, bien qu'il possédât quelques mines d'or, le petit royaume du Mali n'avait rien d'exceptionnel.

Au 12<sup>ème</sup> siècle, le roi du Mali chercha à réunir les royaumes voisins, mais son suzerain, le roi du Sosso, décida de se débarrasser de ce vassal trop ambitieux. Les troupes du Mali furent écrasées et le royaume occupé. C'est alors que **Soundiata Keita**, personnage à la fois historique et légendaire intervient.



Les **griots**, conteurs et chroniqueurs, gardiens de la tradition orale, chantent encore aujourd'hui la gloire de Soundiata Keita qui va libérer le pays en battant le roi du Sosso vers 1235. Cette victoire marqua le début de ses conquêtes. Beaucoup de royaumes voisins se placèrent d'eux-mêmes sous son autorité. Avec son armée puissante, Soundiata déferla sur les royaumes qui résistaient, annexa tous les pays formant le Sosso, et surtout l'ancien empire du Ghana.

### **L'empire du Mali était né.**

L'empire va connaître deux siècles de prospérité grâce à sa puissante armée, son organisation sociale et administrative, son or, l'abondance de ses ressources agricoles, le dynamisme de son commerce et la qualité de ses échanges culturels. Ce qui frappait le visiteur étranger, c'était la paix et la sécurité qui régnaient dans tout l'empire.

Autre œuvre extraordinaire du souverain malien, « **la charte du Mandé** »

Il s'agissait d'une charte de vie commune, un modèle des Droits de l'Homme qui a précédé de plusieurs siècles la Proclamation universelle de 1789 en France ! Ce texte est considéré comme l'une des plus anciennes références concernant les Droits fondamentaux. Pour cette raison, il est inscrit depuis 2009 par l'**UNESCO** au patrimoine immatériel de l'Humanité. Cette reconnaissance confirme la valeur juridique et la portée universelle de la Charte du Mandé. Cette déclaration africaine des droits humains énonçait notamment : « **Aucune vie humaine n'est plus respectable qu'une autre** ». Une foi en l'homme et un respect de la vie humaine, à peine imaginable en plein moyen âge !!

Soundiata Keita meurt vers 1255, ... aucun de ses successeurs ne laissa beaucoup de souvenirs... jusqu'à l'arrivée au trône du « roi des rois »

**Mansa Moussa**, 10<sup>ème</sup> empereur du Mali, qui va régner de 1312 à 1332.

ASSOCIATION  
Loi 1901 / 08.11.2003

# DJOLIBA

Siège :  
14, rue Mautroté  
55 100 VERDUN  
[www.Djoliba.org](http://www.Djoliba.org)

Connaître Partager

GRIN numéro 37

janvier 2015

Aux membres des Etablissements scolaires :  
directeurs, professeurs,  
personnels administratifs et de service,  
Aux membres des organismes de gestion, aux  
foyers socio-éducatifs,  
Aux sponsors, partenaires, parents et amis,  
aux jeunes de l'école, du collège,.....  
aux lycéens, aux étudiants.



## Discernement et vigilance

Malgré les tragédies humaines vécues, auxquelles compatissent nos amis maliens de Bamako et de Sanzana, Djoliba entame cette nouvelle année avec optimisme, encouragée par les actions conduites ici et là, le soutien constant des adhérents et des professeurs, des responsables et l'appui de quelques élèves, notamment de l'étudiant Mahieu Ramanitra qui propose à la réflexion un programme de culture africaine.

Que 2015 vous garde la santé, le courage, la bonne humeur  
et beaucoup d'esprit critique face aux réalités d'aujourd'hui.

La Présidente  
Emmanuelle MASI

## LA SEMAINE DU NOËL AFRICAIN

Bravo et félicitations aux jeunes de 1<sup>ère</sup> et terminale baccalauréat professionnel VENTE pour leur engagement à l'approche de Noël sur plusieurs jours pour assurer aux récréations la vente de fruits, crêpes au nutella, délicieuses parts de gâteaux, chocolat, jus de pommes et objets d'art malien avec l'implication de quelques professeurs.

Merci aux bénévoles qui ont permis de collecter 184 euros pour accompagner les équipements des deux lycées de Kamara et de Sanzana.



## Nouvelles de Sanzana

« Merci à Djoliba pour son concours à l'équipement de capteurs permettant aux élèves de l'internat de travailler après la tombée de la nuit (18h45) et de mieux assimiler les connaissances.

Nous préparons progressivement le 10<sup>ème</sup> anniversaire du lycée pour 2016 ; notre souhait serait de vous voir avec nous car votre soutien constant a permis d'apporter des réponses concrètes à bien des problèmes d'équipement.

Pour un éventuel tour de France, je pense que cela sera possible en marge d'une mission de travail aux Pays Bas ; je vous tiendrai informés des opportunités »

Augustin CISSE

